

# MASQUE DE PLONGEE

destiné à un usage collectif

Définition :

Matériel utilisé lors d'activité d'exploitation du milieu subaquatique.

Public visé : enfants de 4 à 12 ans.

## RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE MASQUE DE PLONGEE

### ENVIRONNEMENT DU PRODUIT

Ce document, consacré au masque de plongée, utilisé par un public d'enfants de 4 à 12 ans, en collectivité, au cours de leurs activités aquatiques souligne un certain nombre de fonctions et de contraintes essentielles.

Les recommandations suivantes visent à garantir la sécurité des utilisateurs, l'intérêt pédagogique et un usage de longue durée dans des conditions satisfaisantes.

### FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES

Au plan de la **sécurité**, le produit doit être muni d'une vitre incassable, être étanche, bien adapté à la morphologie des enfants et muni d'une fixation fiable.

Au plan **pédagogique**, le masque doit permettre l'activité exploratoire du milieu subaquatique, en favorisant une bonne vision, en ne gênant pas l'immersion. Il doit permettre une utilisation éventuelle dans tous les milieux aquatiques.

Au plan de l'**estime**, il importe pour les utilisateurs que le masque soit de contact agréable, léger et souple. Ces critères favorisent l'engagement des enfants dans l'action.

Au plan de l'**usage**, il doit résister à une utilisation intensive et répétitive, aux chocs, aux déchirures et aux rayures. Les caractéristiques des matériaux doivent garantir une résistance aux agents chimiques, à la corrosion, aux solvants et aux variations de température.

Enfin, ce produit doit être réparable, d'un **entretien** aisé qui assure une bonne hygiène. Il sera distribué avec une garantie de 2 ans.

### CONCLUSION

Un cahier des charges fonctionnel concernant ce produit a été élaboré, puis soumis à l'appréciation d'une centaine d'utilisateurs (enseignants, conseillers pédagogiques, M.N.S.). Ils ont eu à se prononcer sur l'importance de chacune des fonctions proposées.

**FICHE D'IDENTIFICATION**

**MASQUE DE PLONGEE**

**FABRICANT :**

Nom :  
Adresse  
Tél. :  
Fax

**CONFORMITE AUX RECOMMANDATIONS OFFICIELLES :**

Visa par laboratoire :  
(homologation, certification)

**PRODUIT :**

Nom :  
Définition :  
Référence :  
Ages conseillés

**GARANTIE :**

Durée :  
Limitations éventuelles :

**CARACTERISTIQUES :**

Nature des matériaux :  
- monture  
- vitre  
- sangle  
Conception du réglage :  
Teintes :

**MAINTENANCE :**

Produits pour nettoyage :  
Remplacement : vitre, sangles

**PRIX :**

H. T. :  
Taux T.V.A. :  
T.T.C. :  
Conditions de livraison :

**LISTE DES NORMES**

**MASQUE DE PLONGEE**

Projet de normes en cours.

DIN 7877 (1980)

Accessoires de plongée - Masque - Exigences et essais.

**CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL**

**MASQUE DE PLONGEE**

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	LEX.	OBSERVATIONS	HIER.
SECURITE	F1	Etre conforme aux normes			DIN 7876	0	- projet de normes en cours ; - accessoires de plongée - masque - exigences et essais.	7,7
	F2	Permettre une bonne vision	- champ de vision : surface et qualité optique de la vitre.			0		6,35
	F3	Etre adapté à la morphologie des enfants	- nature des matériaux ; - principe de conception.  - forme.			0	- penser aux enfants qui ont des lunettes ;  - éviter tout réglage fastidieux et délicat pour les enfants;	6,92
	F4	Avoir une fixation fiable	- principe de conception.			0		6,7